



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Clou Bouchet

Mercredi 15 avril 2015 – 20h00

Centre Socioculturel de Part et d'Autre

Direction des Vies Participatives

Rédaction : MM

Elus municipaux : Guillaume JUIN (Co-Président élu), Alain BAUDIN (Adjoint au Maire), Anne-Lydie HOLTZ (Adjointe au Maire), Dominique SIX (Adjoint au Maire), Agnès JARRY (Conseillère municipale), Marie-Chantal GARENNE (Conseillère municipale).

Membres : Anne-Marie BODIN, Edwige BROCHAND, Marc BROCHAND, Jean-Claude BUISSON, Patrick COMPAIN, Danielle DOUIT, Mireille FORSTIN, Michel FRANCHETEAU, Paul GUIONNET (Co-Président habitant), Noura KHALI, Annie LIEBOT, Serge LOISEAU, Nathalie MONVOISIN, Jean-Baptiste MOTTET, Martine MOUCHARD, Roselyne LAMBERT, Anne-Marie CHABOT, Aline SAINVET, Claudie DINAND,

Agents municipaux : Marc MONNERIE (service Vie participative), Francis GUILLEMET (directeur de projet politique de la Ville), Odile LOUICELLIER (mairies de quartier).

Agents autres : Sabrina RENAUD (service cohésion sociale – Communauté d'Agglomération du Niortais), Isabelle NAU (déléguée du Préfet sur les quartiers prioritaires).

Excusés : Josiane METAYER (Conseillère municipale), Angéline COURTAUD, Mélodie FRANCHETEAU, Brice KOHLER, Gérard MASSIAS, Catherine SENÉ.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Contrat de Ville 2015/2020 : quel rôle à jouer pour le conseil de quartier ?,
 2. Retour sur le travail des commissions et suites données,
 3. Retour sur la visite en bus,
 4. Informations diverses.
-

1. Contrat de Ville 2015/2020 : quel rôle à jouer pour le conseil de quartier ?

Alain BAUDIN, Vice-Président de la CAN en charge de la politique de la Ville, remercie l'ensemble des participants et acteurs du quartier d'être présents ce soir. Il présente ce second point de l'ordre du jour. Il explique que la transition est toute faite avec le projet évoqué ci-dessus. En effet, le Projet de Renovation Urbaine et Sociale (PRUS de 2007 à 2014) voit ses dernières opérations se réaliser actuellement sur le terrain. Désormais nous entrons dans une nouvelle phase et il convient de parler de Contrat de Ville.

A.BAUDIN rappelle les points-clés de la loi de février 2014 et les délais imposés. La nouvelle politique permet de concentrer des moyens sur 1 300 territoires prioritaires en France dont 200 ultra-prioritaires (pas le cas à Niort). A.BAUDIN indique cependant que le volet financier à venir n'a rien à voir avec le format

précédent (PRUS 2007/2014). Le choix de ces quartiers prioritaires s'est fait sur un critère unique : le revenu médian des habitants. Sur Niort, trois périmètres ont été retenus : une partie de la Tour Chabot-Gavacherie, une partie du Clou Bouchet et un nouveau périmètre : Pontreau/Colline Saint André. Les quartiers prioritaires ont bien sûr des périmètres fixés par l'État mais le périmètre le plus important pour travailler est le « quartier vécu », plus vaste, qui comprend des zones d'habitat mais aussi les équipements structurants où les habitants et acteurs du quartier sont amenés à se croiser.

Sur ces territoires, les partenaires prennent des engagements pour améliorer la vie des habitants en s'appuyant sur trois piliers : urbain, social, économique. La participation des habitants est renforcée dans la nouvelle politique de la Ville. C'est dans cette optique que sont créés **les conseils citoyens**, instances d'écoute, de dialogue et de co-construction composés à 50% par des habitants et à 50% par des acteurs économiques/publics/associatifs avec un équilibre de représentation H/F. La loi invite les collectivités locales à associer les habitants des quartiers prioritaires sur l'ensemble de la chaîne de décision (notamment au sein des instances de gouvernance via les représentants des conseils citoyens). A noter : Niort a une histoire en termes de participation. Ce n'est pas le cas de toutes les villes et agglomérations concernées par la politique de la Ville. A ce titre, les conseils citoyens s'appuieront sur les conseils de quartier. Les conseils citoyens doivent être mis en place d'ici la fin d'année 2015.

La Gestion Urbaine de Proximité, démarche qui associe l'ensemble des acteurs d'un quartier prioritaire et qui vise à améliorer le bon fonctionnement de ce dernier, a été appliquée entre 2007 et 2014 pendant le PRUS. Elle reconduite et annexée par convention au Contrat de Ville pour 2015-2020. En effet, la GUP est l'une des grandes réussites de l'opération PRUS et il paraissait nécessaire de s'appuyer sur celle-ci pour garantir un bon traitement des problématiques liées au cadre de vie et à la tranquillité publique.

Premier atelier urbain périmètre Clou Bouchet/Tour Chabot-Gavacherie : **Lundi 20 avril - 20h à 22h - CAN.**

> Le référent GUP et Conseils citoyens est :

Marc MONNERIE – Direction des Vies Participatives

05.49.78.75.44 – marc.monnerie@mairie-niort.fr

Les habitants et conseillers de quartier du Clou Bouchet indiquent que la problématique n°1 qu'ils rencontrent concerne les incivilités. Depuis une petite année, la tranquillité publique est vraiment mise à mal dans le quartier. L'allée Paul Poiraudeau est devenue un secteur dangereux et où un groupe provoque des nuisances répétées (bruit, peur, trafic...). Les relations avec la police nationale ne sont pas du tout optimales. Le dialogue est rompu avec le commissariat de police situé dans le quartier. Le sentiment d'insécurité domine et la situation ne va pas du tout en s'améliorant. Dans le cadre de la gestion urbaine de proximité, cette problématique va clairement être la priorité en ce qui concerne le Clou Bouchet.

2. Retour sur le travail des commissions et suites données

Commission « animation et vie de quartier »

Le référent de la commission rappelle les différentes pistes de travail menées. L'une d'elles est de dénommer les salles du centre socioculturel de Part et d'Autre suite à une demande de la commission de sécurité qui est passée sur site en début d'année. Les noms de Monique MASSIAS et Odette BODIN, femmes illustres du quartier, sont proposés. Ces noms sont validés par les membres du conseil de quartier. M.MONNERIE, de la Direction des Vies Participatives, fera le nécessaire pour donner suite à cette demande. La validation du Maire est bien entendu demandée et nécessaire.

Une question est posée quant à une éventuelle subvention du conseil de quartier pour la fête de quartier organisée par le CSC en juin ? Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe au Maire, répond par la négative à cette sollicitation. En effet, contrairement à d'anciennes pratiques, la nouvelle municipalité ne souhaite pas que les crédits de fonctionnement des conseils de quartier soient fléchés vers les fêtes de quartier. Afin de mener à bien celles-ci, les centres socioculturels ont des budgets alloués par la ville. Pour 2015, chaque CSC recevra 1 000€ pour mener à bien ces actions importantes pour la vie du quartier. C'est le service Vie Associative qui gèrera le traitement de ces subventions exceptionnelles et non le service Vie Participative. Les nouveaux élus ne souhaitent pas mobiliser les crédits de fonctionnement des conseils de quartier sur les fêtes de quartier pour des raisons juridiques (Ville devient responsable car CQ n'a pas d'entité juridique) et des raisons d'équité (certains CSC demandaient beaucoup et d'autres rien).

Commission « cadre de vie et espaces publics »

Il est proposé aux conseillers de quartier de hiérarchiser leurs projets prioritaires pour 2015. Après discussions, les priorités sont fixées :

1. Espace vert situé devant le 12/22 Sellier avec demande de fermeture de l'espace aux véhicules et reprise des pieds d'immeubles notamment. Une réunion avec les riverains est nécessaire avant l'été.
2. Traitement du stationnement rue Bonnevey (section entre le Mc Donald's et l'église).

Par ailleurs, les conseillers de quartier font remarquer qu'ils restent en veille sur d'autres sujets plus complexes à traiter : traitement du carrefour rue Gavacherie/rue Ribray/rue Mouganderie, îlots non réaménagés dans le cadre du PRUS (îlots Bonnevey, îlot Fresnel, îlot Champollion).

Après discussions, deux visites sur site sont programmées. Tout d'abord, une visite du quartier avec les membres de la commission et D.SIX, Adjoint au Maire, afin de constater plusieurs difficultés en direct. Ensuite, une visite technique dans le parc des résidences Angélique où de multiples demandes sont formulées au niveau des espaces verts et de la propreté.

4. Retour sur la visite en bus de mi-février

Retour très positif des conseillers de quartier présents. La visite en bus du quartier, avec multiples arrêts, permet d'être sur le terrain en direct avec les élus. Plusieurs sites évoqués en réunion ont été visités et les problématiques mieux comprises. Bémol sur la participation des conseillers de quartier qui est restée faible (seulement une dizaine de conseillers présents sur 25). Quelques conseillers n'ont même pas pris la peine de répondre au service Vie Participative pour s'excuser.

5. Informations diverses

Association Villovélo : un travail spécifique va se mettre en place avec cette association et les conseils de quartier de quartier à la demande de Dominique SIX, Adjoint au Maire. Si certains conseillers de quartier sont intéressés par le sujet des pistes cyclables et de la place du vélo en Ville, n'hésitez pas à vous signaler.

Herbes folles : des actions vont être menées en lien avec Dominique SIX, Adjoint au Maire, pour sensibiliser les Niortais à être plus autonomes sur la gestion des herbes folles (très présentes depuis l'interdiction pour les villes d'utiliser des produits phytosanitaires). Les habitants vont petit à petit devoir apprendre à supprimer manuellement les herbes situées devant leurs domiciles et, éventuellement, à mettre en valeur les beaux spécimens. Un travail va être mené prioritairement avec le conseil de quartier Goise/Champommier/Champclairiot sur le sujet.

Prochain conseil de quartier le jeudi 11 juin. Il se tiendra en présence du Maire et n'aura pas d'ordre du jour spécifique. A ce titre, il s'agira d'une assemblée de quartier. L'idée est de permettre un temps d'échanges entre les habitants et le Maire. C'est une demande de sa part. Au cours des mois de mai et juin, il se rendra dans les neuf quartiers de la Ville pour rencontrer les conseillers.

Fin de la réunion à 22h30